

## **Conseil municipal du 9 sept. 2010**

Le conseil municipal de Roderen, réuni en séance ordinaire ce jeudi 09 septembre, a fait le point sur toute une série de petits travaux qui viennent de s'achever ou sont sur le point de l'être.

Ainsi, l'entreprise Werny de Wittelsheim est en passe de mettre en souterrain les réseaux secs (éclairage public et téléphone) dans le bas de la rue du Ruisseau pour un coût de 18 639 € HT. L'entreprise Royer Frères de Moosch lui succédera en matière de réseaux humides (eaux pluviales et eaux usées) pour la somme de 24 475 € HT. Dans cette rue sera appliquée la participation pour voies et réseaux (PVR) à l'encontre des riverains propriétaires de terrains nus à construire. Cette participation est actuellement de 3,65 € par mètre carré et est indexée sur l'indice du prix de la construction. Elle sera à verser lors d'une éventuelle opération immobilière entreprise sur les terrains concernés.

Dans la rue de la Forêt, c'est Elagage et Paysage de Vieux-Thann qui a effectué des travaux d'élargissement de la voie, la pose de bordures en L pour consolider le talus du propriétaire ayant cédé du terrain et les raccords de voirie afférents. Coût de l'opération : 5 980 € TTC. L'entreprise SADE de Pfastatt interviendra dans le fond de cette rue pour l'évacuation des eaux pluviales qui seront dérivées sur un pré voisin avec l'accord du propriétaire et pour un coût de 2 970 € HT. L'allée centrale du cimetière sera dotée d'un cheminement en pavés pour faciliter la circulation des corbillards.

Une nouvelle structure de jeux agrémentera la zone de loisirs St Michel.

A l'école élémentaire une rampe de sécurité ainsi que des nez de marche antidérapants ont été mis en place dans l'escalier menant à la classe située à l'étage. A l'école maternelle, des casiers de rangement supplémentaires ont été installés. Les deux écoles, dans lesquelles on note la stabilité au niveau du personnel enseignant, disposent d'effectifs suffisants au maintien respectif de 2 classes : 43 enfants sont scolarisés en maternelle et 45 en élémentaire.

### **En bref**

La vitesse sera limitée à 30 km/h dans la rue de Rammersmatt avec en plus une étude pour l'installation de "coussins berlinois".

L'Adauhr (Agence d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) a été retenue pour diriger l'étude devant mener à la transformation du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La commune a adhéré à l'association des maires ruraux du Haut-Rhin.

Le 1<sup>er</sup> octobre sera organisée une réception destinée à récompenser les lauréats des maisons fleuries, les sportifs méritants et les gagnants du concours photos initié par le site Internet de la commune.